



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Val-de-Travers retrouve les chiffres noirs plus rapidement qu'attendu

Un bénéfice d'un million de francs clôt les comptes 2017 de Val-de-Travers, une régularisation comptable ayant permis d'éviter un léger déficit. L'amélioration par rapport au budget rouge vif n'en reste pas moins importante : elle s'explique principalement par la reprise économique et une bonne maîtrise des dépenses.

Alors qu'un déficit de 2,6 millions de francs plombait le budget 2017 de Val-de-Travers, les comptes bouclent sur un bénéfice de 1,04 million de francs, pour des charges totales de 70 millions. Ce résultat permet ainsi à la commune de renouer avec les chiffres noirs, l'exercice déficitaire de 2016 restant la seule exception depuis la fusion.

Ce résultat est notamment dû à de dernières opérations de régularisation liées au changement de plan comptable, favorables à hauteur de 1,3 million de francs. Il provient aussi des revenus fiscaux, qui flirtent avec les 30 millions de francs, contre 28 au budget. Val-de-Travers tire notamment parti de la décision cantonale, postérieure à l'établissement du budget, de maintenir l'actuelle clé de répartition de l'impôt sur les frontaliers.

La commune bénéficie aussi des premiers effets de la reprise économique, plus rapides qu'attendus : l'impôt sur les personnes morales reprend des couleurs, tant pour les entreprises situées sur le territoire communal que celles de l'ensemble du canton par le biais du fonds de répartition. Les ressources tirées de la péréquation s'en trouvent augmentées elles aussi. L'impôt sur le revenu des personnes physiques, hors frontaliers, reste toutefois à la traîne.

Quant aux dépenses, elles sont plus basses que prévu dans plusieurs domaines, à commencer par ceux sur lesquels la commune a plus fortement la main, soit les charges de personnel et celles de biens et services.

Val-de-Travers retrouve les chiffres noirs plus rapidement qu'attendu

Ce bouclage conforte ainsi le Conseil communal dans la ligne qui a été la sienne lors de l'établissement des trois derniers budgets, fortement déficitaires : la fortune le permettant, une stricte gestion des dépenses vaut mieux que des mesures d'économie d'urgence qui diminueraient la qualité des prestations fournies. Une fortune qui, d'ailleurs, se trouve encore améliorée grâce à ce bénéfice, lequel demande toutefois de rester prudent.

En effet, sans les dissolutions de réserves citées plus haut, le résultat aurait été d'un rose pâle. Quant aux perspectives, si celles liées à l'économie sont aujourd'hui meilleures, l'évolution de plusieurs dossiers cantonaux pourrait péjorer la situation. La répartition de l'impôt sur les frontaliers sera à terme moins favorable à Val-de-Travers et les effets de la réforme de la péréquation des charges ne sont pas encore mesurables. Quant aux attentes du Canton de voir les communes participer à son programme d'assainissement, elles restent vives.

En outre, Val-de-Travers a connu en 2017 une baisse de sa population qui interpelle l'exécutif, même si elle s'explique en partie par des facteurs externes. Il reste dès lors essentiel de travailler à l'amélioration des conditions-cadres, tant en regard de la population, des entreprises que des visiteurs. C'est dans ce sens que le Conseil communal entend poursuivre son action, conforté par ce nouveau bon résultat.

Val-de-Travers, le 14 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAL

